

Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

12 novembre 2018

Français

Original : anglais

Réunion de 2018

Genève, 4-7 décembre 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire révisé

Document soumis par le Président

Date	10 heures-13 heures	15 heures-18 heures
Mardi 4 décembre	Formalités d'ouverture (points 1 à 4 de l'ordre du jour)	Débat général (point 5 de l'ordre du jour – <i>suite</i>)
	Débat général (point 5 de l'ordre du jour)	Séance informelle consacrée aux déclarations d'ONG
Mercredi 5 décembre	Gestion du programme intersessions : questions budgétaires et financières (point 6 de l'ordre du jour)	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 7 de l'ordre du jour)
Jeudi 6 décembre	Aucune réunion prévue	Aucune réunion prévue
Vendredi 7 décembre	Examen des rapports factuels sur les travaux des réunions d'experts, y compris leurs possibles résultats (point 7 de l'ordre du jour – <i>suite</i>)	Consultations informelles sur le rapport de la réunion
	Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention (point 8 de l'ordre du jour)	Adoption du rapport de la réunion (point 10 de l'ordre du jour)
	Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application de la Convention (point 9 de l'ordre du jour)	Clôture de la réunion (point 11 de l'ordre du jour)

